

Province de Namur
Arrondissement de
Namur
Commune de
SAMBREVILLE

**CONVOCAATION A LA REUNION DU CONSEIL
COMMUNAL**

Secrétariat

Madame la Conseillère,
Monsieur le Conseiller,

Conformément à l'article L 1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil Communal qui aura lieu le :

21 février 2022 à 19H00

ORDRE DU JOUR

Séance publique

1. Charte/Convention entre MOBILESEM et la Commune de Sambreville
2. Secteur de TAMINES – Vente d'un terrain communal sis rue Hilaire Bertinchamps et cadastré section A n° 891F – Approbation du projet d'acte
3. Régie communale Autonome "Agence de Développement Local de Sambreville" - Convention de confidentialité pour échange d'informations
4. Régie communale autonome "Agence de Développement Local de Sambreville" - Rapport d'activité 2021 et plan d'entreprise 2022
5. Approbation de la nouvelle convention et des nouvelles règles de fonctionnement de la centrale d'achat unique du SPW
6. Rénovation PPT de la cour d'école d'Arsimont - Approbation des conditions et mode de passation de marché
7. Procès verbal de la séance publique du Conseil Communal du 24 janvier 2022

Séance à huis clos

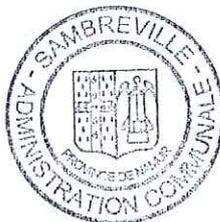
8. Procès-verbal de la séance à huis clos du Conseil Communal du 24 janvier 2022
9. Arsimont - rue de Fer - Construction de 10 logements - Recours en annulation au Conseil d'Etat contre la délibération du Collège Communal du 16-09-2021 accordant le permis d'urbanisme - Ratification de la décision de désigner un Conseil pour défendre les intérêts de la Commune (délibération Collège 20-01-2022)
10. Rapport annuel relatif au remboursement des frais du Collège Communal - Année 2021
11. Mise à la pension d'office d'une chef de division en application de l'article 46 de la loi du 15 mai 1984 portant mesures d'harmonisation dans le régime de pension
12. Ecoles Communales Fondamentales de Sambreville (Arsimont/Seuris) - Engagement d'une institutrice maternelle temporaire à temps plein

13. Ecoles Communales Fondamentales de Sambreville (Arsimont/Seuris) - Engagement d'une institutrice maternelle temporaire à raison de 13 périodes/semaine
14. Ecoles Communales Fondamentales de Sambreville (Arsimont/Seuris) - Engagement d'une institutrice maternelle temporaire à raison de 13 périodes/semaine
15. Ecoles Communales Fondamentales de Sambreville (section de Moignelée) - Engagement temporaire d'une institutrice maternelle à raison de 13 périodes/semaine
16. Ecoles Communales Fondamentales de Sambreville - Interruption de la carrière professionnelle à mi-temps dans le cadre d'un congé parental d'une institutrice maternelle définitive à temps plein
17. Ecoles Communales Fondamentales de Sambreville - Engagement d'une institutrice maternelle temporaire à temps plein
18. Ecoles Communales Fondamentales de Sambreville - Engagement d'un maître d'éducation physique temporaire à raison de 14 périodes/semaine
19. Ecoles Communales Fondamentales de Sambreville - Engagement d'une institutrice primaire temporaire à raison de 20 périodes/semaine
20. Conservatoire de Musique de Tamines – Désignation d'un professeur temporaire de guitare à raison de 5 périodes/semaine
21. Conservatoire de Musique de Tamines – Désignation d'un professeur temporaire de guitare à raison de 9 périodes/semaine
22. Conservatoire de Musique de Tamines – Désignation d'un professeur temporaire de guitare à raison de 5 périodes/semaine
23. Conservatoire de Musique de Tamines – Désignation d'un professeur temporaire de guitare à raison de 9 périodes/semaine
24. Ecole Industrielle d'Auvelais – Désignation d'une éducatrice secrétaire temporaire à temps plein pour l'année scolaire 2021/2022 - Rectificatif

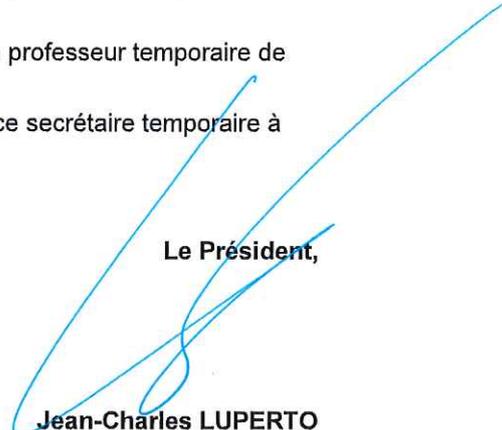
Le Directeur Général,



Xavier GOBBO



Le Président,



Jean-Charles LUPERTO